

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
11 janvier 2016

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 11 janvier 2016, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

- Monsieur Benoit Ladrie
- Monsieur Dave Côté
- Madame Sylvie Voyer
- Monsieur Langis Proulx
- Monsieur Miguel Thibault
- Madame Julie Lacroix-Danis

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Langis Proulx, conseiller. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

6 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 001-16

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2015

Résolution No 002-16

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que l'on adopte les procès-verbaux du 7 décembre 2015, séances extraordinaire du 14 décembre 2015 et deux extraordinaires au 21 décembre 2015. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2015.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

Résolution No 003-16

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Dépenses incompressibles (par Accès-D):	3 617.74\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	390.84\$
Dépenses compressibles :	16 055.45\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Paiement/ RCAP :	134.74\$
Remboursement /intérêt sur prêt temporaire :	212.72\$
Salaire des employés :	12 229.89\$
Total des dépenses pour décembre 2015 :	32 731.38\$

REVENUS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Intérêts-arrières de taxes :	188.25\$
Loyer :	30.00\$
Redevances 2, Fond Vert (Matières résiduelles) :	2 043.60\$
Subv. Chemin d'hiver 1 ^{ière} tranche :	50 441.00\$
Subv. Programme de taxes pour aînés) :	500.00\$
Taxes foncières générales :	3 350.08\$
Traitement des eaux usées :	32 249.00\$
Total des revenus pour décembre 2015 :	88 801.93\$

Solde en banque au 31 décembre 2015 : 195 416.05\$

FORMATION MISE À JOUR EN MATIÈRE D'ADJUDICATION DES CONTRATS MUNICIPAUX

Résolution No 004-16

Il est proposé par Miguel Thibault, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de défrayer le cout de cinq cent vingt-cinq dollars (525.00\$) pour la formation (**Mise à jour en matière d'adjudication des contrats municipaux**), pour la directrice générale, qui se donnera à la MRC Rimouski Neigette.

MANDATATION DU CONSEILLER MIGUEL THIBAUT DE FAIRE LES DEMARCHES NECESSAIRE AU PRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES CITOYENS VISÉS PAR LES PROBLEMES D'ÉROSIONS D'EAU PLUVIALS PROVENANT DE LA ROUTE 232

Résolution No 005-16

Considérant que certains résidents du village sont aux prises avec une problématique d'écoulement d'eaux pluviales provenant de la rue principale vers leurs terrains,

Considérant que la municipalité elle-même a un problème d'écoulement d'eau sur le terrain de l'immeuble municipal,

Considérant que la rue principale est sous l'emprise du Ministère des Transports du Québec (MTQ),

Considérant que le MTQ a demandé à avoir des demandes d'action écrites de la part de chacun des résidents concernés,

Considérant que le MTQ semble vouloir un grand nombre de demande pour effectuer les travaux requis,

En conséquence, il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que la municipalité de la Trinité-des-Monts mandate Monsieur Miguel Thibault, conseiller municipal, afin de mener un exercice de consultation auprès des citoyens touchés par ce problème. Cet exercice a pour but de produire une liste de citoyens incommodés voulant que le MTQ effectue des travaux dans le but de corriger la situation de manière définitive.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h50 à 19h50.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

Le secrétaire d'assemblée fait lecture de différentes correspondances reçues.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h55 à 20h17.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 006-16

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 20h17.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 1^{IER} FÉVRIER 2016

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Langis Proulx, conseiller.